

DYNAMIQUES ET SOLIDAIRES

Les Aînés Ruraux dans une société en évolution

Sommaire

Editorial 1

INFORMATIONS FÉDÉRALES

- Les dépassements d'honoraires et l'accès aux soins... 2

LES ACTIONS EN COURS

- Fête annuelle d'été 3
- Foire de Béré 3
- Conférences santé 3

PRÉVENTION

- Les Instants Santé MSA 44-85 4
- Utilisation du site Internet de la Fédération 5

LES CLUBS EN ACTION

- Fay-de-Bretagne 6

BRÈVES

- Son et lumière à Trans-sur-Erdre 7
- De l'Himalaya au pays du Soleil Levant 7
- Rassemblement de chorales 7

La boutique des Aînés 8

Agenda 2012 8

Garder le contact 8

Notre prochain numéro 8

Nos partenaires 8

Les valeurs de notre mouvement : lien social, convivialité, solidarité, responsabilité méritent d'être partagées pour favoriser l'épanouissement des personnes et tisser des liens entre les forces démocratiques de la société.

L'importance de notre réseau en France nous confère la reconnaissance d'utilité publique et une représentation dans les instances sociales et médicales.

Nous disposons également d'un agrément en tant que voyageur et organisme de formation.

L'histoire du mouvement et l'ensemble des partenariats publics et privés permettent aux adhérents de disposer d'avantages réciproques indéniables dans différents

domaines, particulièrement sur le plan économique.

Notre approche sociétale intergénérationnelle et la multiplicité des activités conduites par les clubs fait de notre mouvement une composante incontournable pour la société.

Orienté vers l'avenir il peut offrir à chacun, la réponse à ses aspirations de bonheur, de sérénité, de responsabilité, de solidarité et de partage à vivre avec les autres.

Notre Fédération forte de ses nombreux clubs se projette sur la décennie à venir.

Les clubs enracinés localement sont des creusets de réflexions et d'actions. Ils contribuent à l'animation des territoires grâce entre autres aux actions conduites par secteur.



A l'aube du trentième anniversaire :

Notre force nous la puisons dans la flamme transmise par nos prédécesseurs.

Que l'action de chacun construise le monde de demain.

Nos valeurs nous fixent le cap à atteindre, nous le trouvons en étant à l'écoute les uns des autres, afin de donner du sens à notre vie dans la société d'aujourd'hui et de demain.

Acteur, nous le restons dans ce monde en évolution.

Le Président,
Clément BOUCARD



INFORMATIONS FÉDÉRALES

Les dépassements d'honoraires et l'accès aux soins

Les dépassements des honoraires médicaux représentent annuellement environ 2,5 milliards d'euros.

L'objet

La Convention médicale, actuellement en vigueur, prévoit le classement des médecins conventionnés en deux secteurs : **le secteur 1** dans lequel les praticiens doivent pratiquer les tarifs conventionnels et **le secteur 2**, dit des honoraires libres, dans lequel les médecins peuvent fixer librement les tarifs, sous réserve de le faire avec « tact et mesure ».

Cette situation, est particulièrement mal vécue par les intéressés.

En 1990 les dépassements étaient, en moyenne, supérieurs de 25 % au tarif du secteur 1.

Aujourd'hui ce chiffre est passé à 54 %.

Un système qui génère des inégalités pour les assurés...

Les Aînés Ruraux considèrent que les dépassements d'honoraires génèrent de graves inégalités dans l'accès aux soins. De plus, la prise en charge partielle ou totale de ces dépassements par les Caisses Mutuelles Complémentaires accentue encore les inégalités entre les assurés, dans la mesure où les contrats sont d'autant mieux protecteurs que leur coût est élevé mais ne sont donc pas accessibles à tous.

Ainsi les Aînés Ruraux estiment que les dépassements d'honoraires et leurs conditions de prise en charge par

les Caisses Mutuelles Complémentaires constituent un véritable recul de la solidarité nationale.



Les Aînés Ruraux regrettent que les patients soient le plus souvent informés du dépassement qu'au moment où ils règlent les honoraires au praticien.

Les Aînés Ruraux notent que, lorsque la possibilité de pratiquer les dépassements de tarifs a autorisée il y a plusieurs décennies, avait un caractère exceptionnel.

A ce jour, un praticien en secteur 2 n'a d'autre limite dans la fixation de ses dépassements que la solvabilité de ses patients.

et pour les professionnels de santé...

Les Aînés Ruraux prennent acte néanmoins de la volonté de la Sécurité sociale et des Pouvoirs publics de tenter de résoudre cette question.

Ils regrettent qu'aucune solution consensuelle n'ait pu se dégager lors de la négociation de la nouvelle Convention médicale.

Les Aînés Ruraux considèrent que le secteur optionnel dont la mise en

place est envisagée constitue une réponse inadaptée au problème soulevé.

▸ Le secteur optionnel envisagé ne deviendrait applicable que pour certaines catégories de praticiens. On peut légitimement se poser la question de savoir combien abandonneront la liberté de fixer leurs honoraires qui est la leur actuellement.

▸ Les praticiens du secteur 1 seront tentés d'accéder à ce nouveau secteur qui les autoriserait à effectuer 70 % de leurs actes à tarif majoré jusqu'à 50 %.

Au final le risque d'explosion du montant des honoraires se reporterait immanquablement sur les assurés.



La position des Aînés Ruraux

Les Aînés Ruraux considèrent que la solution au problème difficile des dépassements de tarifs doit être recherchée aujourd'hui dans une réforme complète du système de rémunération des praticiens, courageuse avec la remise en cause progressive du paiement à l'acte.

Résumé de la position de la fédération nationale des Aînés ruraux exprimée en décembre 2011.



VIE DE LA FÉDÉRATION 44

Les actions en cours...

La Fédération départementale des Aînés Ruraux de Loire-Atlantique considère que l'un de ses rôles est l'appui aux clubs pour les aider à conserver et développer leur dynamisme et ainsi contribuer à l'animation du milieu rural.

Les actions de la Fédération se déclinent autour de plusieurs axes : loisirs, solidarité, prévention santé, culture et découverte du patrimoine local, accompagnement des clubs ou secteurs en difficulté, représentation des aînés auprès des différentes instances ...

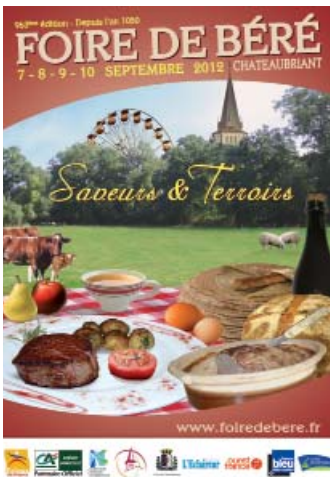


► Fête annuelle d'été

Pour 2012, la fête annuelle d'été se déroulera à Châteaubriant le 10 juillet. Le secteur est mobilisé pour la recherche de partenariat et la participation à l'organisation et la réussite de cette fête.

Les clubs non adhérents du secteur sont aussi invités à prendre une part active à la fête. C'est le moment de réaliser la maxime : **Ce qu'on ne peut pas faire tout seul on peut peut-être le réussir à plusieurs.**

Le travail en équipe autour d'un projet est toujours source de profit pour l'ensemble des participants.



► Foire de Béré

La Fédération veut ancrer sa présence sur le territoire en participant entre autres à la foire de Béré. Le partenariat avec le comité d'organisation de la foire et l'ORPAC s'affirme cette année grâce la mise en place d'un atelier « Terroirs ».

Cet atelier qui se tiendra pendant toute la durée de la foire a pour objectif de faire découvrir ou redécouvrir l'art culinaire traditionnel local.

Bienvenue à tous ceux et toutes celles qui ont quelques recettes à partager.



► Conférences santé



Dans le cadre d'un partenariat renouvelé avec la MSA Loire-Atlantique - Vendée, plusieurs secteurs se sont déjà engagés sur la réalisation de réunions d'information de prévention santé.

Les thèmes abordés sont variés : Bien vivre sa retraite, le diabète, la vision, les accidents domestiques, etc... Cette liste n'est pas limitative et la même réunion peut-être répétée dans différents secteurs afin d'informer le plus largement possible retraités ou non retraités.

PRÉVENTION

Les Instants Santé

Socle de la politique de prévention de la Mutualité Sociale Agricole, les Instants Santé permettent à tous les adhérents d'acquérir les éléments nécessaires à une bonne prise en charge de leur santé.

L'objectif recherché étant :

- d'identifier des anomalies jusqu'alors inconnues
- d'apporter les éléments nécessaires pour conserver une santé optimale.

Le médecin traitant est le pivot de cette approche : son intervention repose sur une relation médecin-malade différente mais complémentaire de la relation habituelle centrée de façon prépondérante sur le soin.

Il est proposé à chaque assuré un examen de santé **pris en charge à 100 %** tous les 10 ans, centré sur les principaux risques liés à chaque classe d'âge :

► 16-24 ans :

il s'agit de prévenir et mettre en évidence les troubles du comportement, les conduites à risques, les infections sexuellement transmissibles.

► 25-34 ans et 35-44 ans :

l'examen est plus particulièrement orienté sur la prévention et le dépistage des maladies cardio-vasculaires.

► 45-54 ans et 55-64 ans :

l'examen est centré sur les facteurs de risque cardio-vasculaires et sur le dépistage des cancers

► 65-74 ans :

il s'agit de repérer les affections et handicaps pouvant entraîner une dépendance et de sensibiliser les assurés aux dépistages des cancers.

L'examen de santé comporte toujours trois phases :

- le remplissage d'un **auto-questionnaire** par l'adhérent : composé de plu-

sieurs questions simples, il amène le participant à réfléchir sur la perception qu'il a de son état de santé ; il est également destiné à orienter le médecin dans le repérage et la hiérarchisation des besoins non encore identifiés



- la réalisation d'un **bilan pré-médical** en amont de la consultation de prévention: il est réalisé par un laboratoire prestataire de service et comprend prélèvement et analyse d'échantillons de sang et d'urine, mesure du poids, de la taille, de la tension artérielle et différents examens complémentaires effectués en fonction des données recueillies sur l'auto-questionnaire
- la **consultation de prévention** elle-même effectuée par le médecin traitant : elle s'appuie sur l'analyse de l'auto-questionnaire, du bilan pré-médical et sur les éventuels éléments recueillis au décours

Organisation et déroulement de la séance pré-médicale

- une invitation à l'examen, comprenant un dépliant d'information et un formulaire de pré-inscription destiné à adapter les moyens néces-

saires à la réalisation de la séance est envoyé à l'adhérent 5 à 7 semaines auparavant, des relances peuvent être effectuées si le taux de réponses est insuffisant pour programmer une matinée

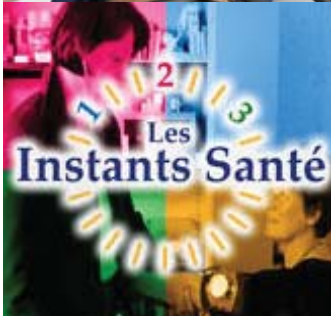
- environ quinze jours avant la séance une convocation (précisant les lieux et heures) est adressée à une trentaine de personnes maximum, accompagnée de l'auto-questionnaire adapté à la tranche d'âge correspondante, du volet dentaire et d'un flacon nécessaire au recueil des urines



- le bilan pré-médical proprement dit se déroule entre 7 h et 11 h 30 ; la mobilisation de l'adhérent ne doit pas excéder une heure
- des séances de rattrapage peuvent être organisées en cas de besoin.

Les examens complémentaires

Selon certaines réponses données dans le questionnaire de pré-inscription ou en cas de problèmes spécifiques évoqués par l'intéressé, des examens complémentaires pourront vous être proposés :



PRÉVENTION

Les Instants Santé (suite...)

- audiométrie pour le dépistage de la surdité
- spirométrie en cas de problèmes respiratoires chroniques
- mesure du monoxyde de carbone afin de mesurer le degré d'intoxication tabagique
- test de vision pour le dépistage de troubles de la vision
- mesure de la pression intraoculaire si risque potentiel de glaucome.

Consultation médicale de prévention

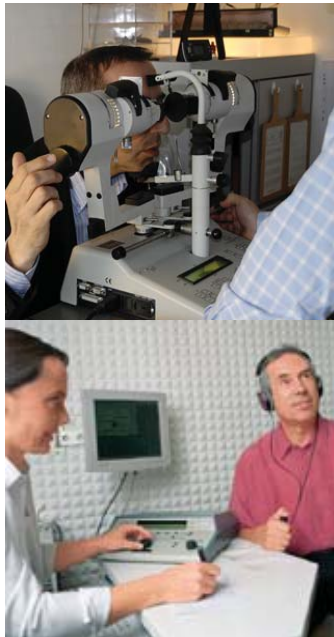
L'auto-questionnaire préalablement rempli par l'adhérent, ainsi que les compléments renseignés en séance, les résultats du bilan pré-médical et des éventuels examens complémentaires et un dossier médical correspondant à la tranche d'âge sont alors adressés au médecin traitant dans un délai d'une semaine

Ce dernier pourra donc posséder un certain nombre d'éléments destinés à orienter une véritable consultation de prévention, pouvant être, sur ses indications, complétée soit par des conseils diététiques dispensés par un professionnel, un examen bucco-dentaire chez un dentiste ou une prise en charge de sevrage tabagique

complémentaire curative. En outre, il peut être amené à identifier, après un dialogue avec son patient, les informations dont celui-ci a besoin pour mieux prendre en charge, à l'avenir sa propre santé, et peut-être aussi celle de son entourage

Organisation

Dans une logique d'égalité territoriale, et afin que l'ensemble des assurés de la MSA, quelque soit sa tranche d'âge, puisse bénéficier d'un examen de santé tous les 10 ans, l'organisation des Instants Santé s'effectue chaque année sur un territoire différent.



Il pourra effectuer une analyse des facteurs de risque inhérent à chaque classe d'âge, découvrir éventuellement un problème de santé jusqu'alors méconnu, proposer des dépistages ou des vaccinations ou engager une démarche



Lorsque vous êtes destinataire d'une telle invitation, ne ratez surtout pas l'occasion de faire le point sur votre santé !

SITE INTERNET DE LA FÉDÉRATION NATIONALE

Comment trouver le fichier adhérent ?

Depuis quelques mois le site de la fédération nationale a été modifié et contient une foule d'informations accessibles pour tout public : elles concernent plusieurs thèmes : **assurance, solidarité, conseil -formation, loisirs -tourisme et le réseau.**

Les adhérents et les responsables d'associations (Aînés Ruraux) peuvent consulter ou télécharger davantage d'informations.

Après un clic sur l'espace adhérent (*rectangle rouge*) vous accédez à un pictogramme en forme de trèfle à 4 feuilles. Après avoir choisi soit membres d'une association locale ou responsables associatifs, il est nécessaire de remplir la case identifiant et mot de passe.

Pour ces deux cas le mot **soleil** donne accès aux pages suivantes.

Dans la page « responsables associatifs » le menu situé

à gauche de la page offre plusieurs choix : en cliquant sur la ligne : « **ressources** » on ouvre une nouvelle page avec un menu déroulant : **filtrer par catégories.**

Après avoir cliqué sur la flèche le menu s'ouvre, choisir la ligne désirée. Le fichier adhérent se trouve dans la rubrique : **Gérer une association.**

Bonne navigation sur le site.



LES CLUBS EN ACTION

Fay-de-Bretagne

Vu sur un plan fédéral les effectifs d'adhérents continent de croître, mais de fortes disparités locales existent. Certains clubs ont du mal à renouveler leurs équipes.

C'est le cas de celui de Fay-de-Bretagne qui nous fait part de ses difficultés.

Quelle est votre situation actuelle ?

Le Président : Au début de l'année 2012 le club compte 45 inscrits répartis ainsi :

- plus de 80 ans 20
- entre 75 et 80 13
- entre 70 et 75 8
- entre 60 et 70 4

Les plus âgés estiment avoir donné pour la vie du club et laissent la place aux plus jeunes, or ils sont peu nombreux à rejoindre le mouvement.

Quelles sont les activités du club ?

Le Président : Les activités sont variées et sans doute les mêmes que dans d'autres clubs, cartes, boules, sorties... Chaque année nous organisons 10 concours de belote, des concours de boules et des sorties pique nique avec le Club de Saint-Emilien-de-Blain.

En 2001, la soirée divertissement nous a permis d'offrir 750 euros au profit de la lutte contre le cancer.

Pourquoi les nouveaux retraités ne viennent pas vous rejoindre ?

Le Président : Pour certains c'est la peur de la pape-rasse lorsque l'on prend des responsabilités.

Vous savez que la Fédération organise des formations pour les nouveaux responsables de clubs : Présidents, Trésoriers, Secrétaires, Est-ce que de nouvelles activités pourraient intéresser les nouveaux retraités ?



Le Président : Très probablement c'est sans doute vers cela que nous devons nous orienter, l'accueil de jeunes retraités qui arrivent avec de nouvelles attentes, des activités plus « sportives ».



A nous de leur donner l'espace pour qu'ils puissent créer et organiser les activités qui les intéressent. Sans doute est-il nécessaire qu'ils en soient aussi responsables.

En effet, les clubs qui maintiennent leurs effectifs sont ceux qui répondent aux attentes des nouveaux retraités, la liste des services et activités à offrir n'a pas de limite : du vélo à la cuisine en passant par l'informatique, la danse, etc...



BRÈVES

La commission culture vous propose plusieurs évènements pour la saison 2012.



Son et lumière : un homme nommé Jésus

Le jeudi 30 août 2012

Vous êtes conviés à une soirée exceptionnelle à Trans-sur-Erdre.

L'excellent spectacle son et lumière sera précédé d'une visite des coulisses au cours de laquelle vous pourrez rencontrer et discuter avec les acteurs et initiateurs du spectacle, chose rare. Avant d'assister au son et lumière vous pourrez déguster un repas campagnard d'excellente qualité. Après la représentation une surprise conviviale vous attend.



Spectacle Chenevière : de l'Himalaya aux pays du Soleil Levant

Depuis quelques années maintenant les Spectacles Chenevière nous font voyager à travers le monde. Le succès de ces spectacles va croissant au fil des années.

Pour 2012 c'est un voyage à travers 13 pays :

De l'Himalaya aux pays du Soleil Levant qui vous est proposé.

Les habitants de Mongolie et descendants de Gengis Khän se sont installés en Kalmoukie. Pays de l'extrême par le climat, les températures peuvent y varier de moins 40° à plus 50°. C'est la musique, les costumes et la danse de ces régions réputées inhospitalières que vous découvrirez.

Rassemblement de chorales

De nombreux clubs d'Aînés ruraux ont mis en place une activité chorale. La commission culture projette d'organiser un rassemblement de chorales en fin d'année 2012.

Plusieurs objectifs pour cette rencontre :

- développer des moments de convivialité et d'échanges entre les clubs,
- faire connaître cette activité autour de nous et attirer de nouveaux choristes et ... susciter de nouvelles chorales.

Cette rencontre est prévue pour la fin de l'année, probablement dans la région d'Ancenis.

D'ores et déjà les chorales intéressées pour participer à cette manifestation sont invitées à se faire connaître auprès de la fédération.





La boutique des Aînés ruraux

A votre disposition :

- Un choix de livres au prix de **10 à 35 €uros**.
 - Sur la ruralité :**
 - Histoire et géographie du vignoble nantais
 - La vigne en Bretagne
 - Fenêtre sur le paysage du vignoble nantais
 - Nous disposons de jeux de tarot au prix de **8 €uros**.
 - Des casquettes et foulards « **Ensemble vers Compostelle** » au prix de **4 €uros**.
- Contact :** Thérèse FUTEUL - Tél. : 02 40 54 89 87
- **Cartons de marques pour concours de belote**
des cartons de marques **Aînés Ruraux** pour vos concours de belote sont disponibles auprès de la Fédération au prix de **9 €uros** le cent - Tél. : 02 40 47 39 93



Agenda 2012

Réunion Conseil d'administration	mardi 3 avril	à Nort-sur-Erdre
De l'Himalaya aux pays du Soleil Levant	vendredi 30 mars samedi 7 avril	à Saint-Brévin -les-Pins (44) à Saint-Hilaire-de-Loulay (85)
Thé dansant de la Fédération	dimanche 29 avril	Salle Cap'Nort à Nort-sur-Erdre
Fête départementale annuelle	mardi 10 juillet	Halle de Béré à Châteaubriant
Son et Lumière	jeudi 30 août	à Trans-sur-Erdre
Fête de la Pomme	samedi 29 septembre	La Garenne à Nort-sur-Erdre
Loto départemental	dimanche 21 octobre	Salle Cap'Nort à Nort-sur-Erdre
Autres activités		
Finale régionale pétanque	jeudi 6 septembre	Beaucouzé (49)
Finale nationale pétanque	24 / 26 septembre	Ramatuelle (83)

Garder le contact



Les Aînés Ruraux
Fédération départementale de Loire Atlantique
 2, impasse de l'Espéranto - 44800 - SAINT HERBLAIN
 Tél/Fax: 02 40 47 39 93
 Courriel : fedeaînesruraux44@wanadoo.fr
 Permanence le mardi et le jeudi
 De 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Les Aînés Ruraux - Fédération Nationale
 Association reconnue d'utilité publique.
 Titulaire de l'agrément de tourisme n°AG 075 07 0004
 60, rue de Londres/ 75008 - PARIS
 Tél 01 53 42 46 03 /Fax 01 5342 13 24.
 Courriel : federation-nationale@ainesruraux.org
 www.ainesruraux.org

Notre prochain numéro...

Le prochain numéro paraîtra en mai 2012.

Les articles sont à faire parvenir **le plus rapidement possible** sous forme de fichier **Word** ou **Open Office Writer**, les photos au format jpeg : **au plus tard le 5 avril 2012.**

Par mail à l'adresse suivante : fedeaînesruraux44@wanadoo.fr
 ou par courrier à :

Fédération des Aînés Ruraux - 2 impasse de l'Espéranto - 44800 SAINT-HERBLAIN



Nos partenaires

Le Conseil Général de Loire-Atlantique

